

cela, la situation aurait été pire. Bien oui, et je suis reconnaissant au ministre d'avoir pensé à prendre ces dispositions-là l'an dernier. Mais j'en viens à me dire: est-ce qu'il n'y a pas lieu de faire un changement dans le système au lieu de changer simplement quelques engrenages dans la machine, comme on le fait actuellement? Je veux maintenant citer une nouvelle de la *Presse canadienne*, en provenance de Vancouver, dans laquelle on rapportait une déclaration du président de *Laurentide Financial Corporation*:

M. Peter Paul Saunders a reconnu toutefois que la restriction monétaire aurait comme bienfait de ralentir l'économie qui est actuellement surchauffée et de freiner «le danger réel» que constitue l'inflation.

Alors, c'est un danger pour qui, l'inflation? C'est un danger pour les financiers, c'est sûr; c'est un danger pour le pauvre monde, c'est sûr, parce que si cela se produisait, les coûts deviendraient prohibitifs. Mais, est-ce que cela va toujours être à recommencer tous les quatre ou cinq ans, avec le résultat que, quand il y a de l'argent, on va prendre des mesures pour restreindre la consommation, par crainte de l'inflation, et quand il n'y en a pas, eh bien, les pauvres gens vont se serrer la ceinture.

Monsieur le président, je me pose des questions, et je pense que je me les pose sincèrement, parce que je ne suis pas encore socialiste.

Je crois encore au système capitaliste, mais je dis que les responsables ont un défi à relever, que s'ils ne le relèvent pas à brève échéance, ils auront à répondre à des questions, à faire face à des soulèvements. Je crois que mes collègues, qui m'écoutent ici, savent que je n'y mets pas de parti pris et que si j'y mets de l'étroitesse d'esprit, c'est bien à mon insu.

J'essaie plutôt de sonner un avertissement, parce que je crois en entendre les échos de la masse—et on ne règle pas le problème.

Remarquez bien que je n'ai pas l'intention de blâmer le gouvernement. Cela représente, probablement, une législation globale tellement importante que cela prendrait des années à l'élaborer et à la mettre en vigueur. Mais, je dis au gouvernement qu'il serait peut-être temps d'ouvrir l'oreille, de ne pas dire au départ: Bien, les créditistes n'ont pas raison, ce sont des rêveurs! Ou de dire: Bien, les membres du NPD sont des socialistes, ils n'ont pas raison, ce sont des rêveurs!

Je me demande s'il n'y a pas quelque chose à prendre dans toutes ces théories-là! Et puis, ce n'est pas nécessaire de le dire, parce que je vois dans une autre page financière—et je ne la cite pas pour gagner du temps—le titre suivant:

Ottawa a-t-il choisi la bonne solution?

[M. Mongrain.]

Monsieur le président, j'ai presque envie de finir par un passage de quelqu'un qui précocise la théorie de M. Douglas, du Crédit social, mais je vous en ferai grâce pour vous dire simplement ceci: Il y a, dans la masse des Canadiens, une vaste inquiétude devant ce que j'appelle, moi, la faillite du système financier dans lequel nous vivons. Le système financier a peut-être empêché un plus grand mal, mais il n'a pas donné cette espèce de minimum d'aisance raisonnable auquel le peuple s'attend à l'époque avancée dans laquelle nous vivons. Or, c'est le défi que le gouvernement devra relever.

[Traduction]

M. Mackasey: Monsieur le président, demain étant un jour très important dans l'histoire de la plupart des peuples éclairés, et comme je ne serai pas ici et qu'un autre Irlandais de la circonscription de Rosthern doit prononcer un discours, j'ose espérer que, pour célébrer la Saint-Patrice les députés nous autoriseront, le député de Rosthern et moi, à terminer à 10 heures nos remarques sur l'article du bill en question.

J'ai suivi attentivement le débat sur le bill des banques qui se poursuit depuis deux jours. Comme la plupart des députés, j'ai été très impressionné par le président du comité des finances et par la manière dont il a dirigé quelque 70 réunions de ce comité. Bien que je n'aie pris part aux délibérations de ce comité qu'à une date assez tardive, je crois que ce comité nous a édifiés sur la manière dont il a accompli la tâche qui lui avait été confiée et qu'il nous a permis de voir que les comités de la Chambre sont en mesure de remplir un rôle très important à condition que leurs membres s'abstiennent de tout esprit partisan et fassent preuve d'objectivité. Je crois pouvoir affirmer que ce bill est peut-être plus intéressant qu'aucun autre bill dans toute l'histoire du Canada en matière de lois touchant les banques et les institutions financières du pays.

• (9.50 p.m.)

Bien des générations de Canadiens ont été fiers des états de service de leurs banques à charte. Nous avons tous, à un moment donné répété l'antienne que nos banques à charte n'ont pas fait faillite durant la crise comme les banques d'outre-frontière, et nous en sommes venus à considérer nos institutions bancaires avec suffisance. Nos banquiers sont fiers de parler, par exemple, des sommes considérables qu'ils prêtent aux termes de la loi sur les petits prêts. Lorsque, allant au fond des choses, nous constatons que presque tous ces prêts sont remboursés et que le gouvernement fédéral est rarement appelé à faire face à ses obligations comme garant, nous devons admettre que les banques prennent très peu